**MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE**

**ADMINISTRATION GENERALE DE L’ENSEIGNEMENT**

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE D'ENSEIGNEMENT**

**Montage de cloisons intErieures en carreaux de plâtre niveau 2**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

|  |
| --- |
| **CODE : 3551 25 U21 D1** |
| **CODE DU DOMAINE DE FORMATION : 302** |
| **DOCUMENT DE REFERENCE INTER-RESEAUX** |

**Approbation du Gouvernement de la Communauté française du 7 février 2022,**

**sur avis conforme du Conseil général**

|  |
| --- |
| **Montage des cloisons intErieures en carreaux de plâtre niveau 2**  **enseignement SECONDAIRE superieur DE TRANSITION** |

1. **FINALITES DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**
   1. **Finalités générales**

Conformément à l’article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité d'enseignement doit :

* concourir à l’épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
* répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l’enseignement et d’une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

**1.2. Finalités particulières**

Cette unité d’enseignement vise à permettre à l’étudiant de monter des cloisons intérieures en carreaux de plâtre dans les règles de l’art et respect des procédures établies :

1. **CAPACITES PREALABLES REQUISES**
   1. **Capacités**

*au départ d’un document écrit et d’une communication orale dont la durée d’expression est comprise entre 5 et 10 minutes relatif(s) aux intérêts professionnels,*

* répondre à des questions de compréhension sur le contenu de documents relatifs à la à la profession ;
* produire un message professionnel par écrit et par oral.

*à partir d’un élément simple de construction,*

* réaliser un croquis à main levée ;
* dessiner les trois vues suivant la méthode européenne en appliquant les normes du dessin (traits, disposition des vues et cotation) ;
* calculer des rapports, des volumes et des proportions y compris des mises à l’échelle ;
* lire et appliquer une fiche technique de mise en œuvre des produits et des matériaux.

*face à une situation concrète, sur base de directives claires,*

*en disposant du matériel adéquat,*

*dans le respect des normes de sécurité, d’hygiène et d’environnement,*

*en utilisant le vocabulaire de la profession et en développant des compétences de communication ,*

* décrire les risques inhérents à cette situation ;
* proposer les aménagements nécessaires pour les éviter ;
* décrire les principes de préparation, de rangement et nettoyage du poste de travail.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*la surface verticale comprendra au moins 2 baies sur le même plan et un retour de mur, les surfaces existantes sont prêtes à être plafonnées),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

*dans le respect du délai imparti.*

* identifier et préparer les supports
* poser correctement les guides et les cornières,
* réaliser le mélange,
* dresser un plafonnage monocouche de qualité sur une surface verticale,
* conformer la finition du plafonnage à l’état de surface exigé ;
* appliquer les techniques et modes opératoires adéquats,
* rationnaliser l’organisation du travail ;
* approvisionner son poste de travail en matériaux et matériel,
* nettoyer et ranger son poste de travail et son matériel,
* trier et éliminer les déchets.

*au départ d’une situation professionnellement significative, (*réalisation d’une cloison intérieure simple comprenant un mur plein, avec une finition de type « prête pour le peintre »),

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène,*

*d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution,*

*dans le respect du délai imparti,*

* implanter une cloison intérieure simple, en carreaux de plâtre, conformément au plan donné,
* en plaçant correctement les carreaux de plâtre,
* en conformant la finition de la cloison à l’état de surface exigé ;
* en appliquant les techniques et modes opératoires adéquats,
* en approvisionnant en matériaux et matériel,
* en organisant rationnellement son poste de travail,
* en nettoyant et rangeant son poste de travail et son matériel,
* en triant et éliminant les déchets.
* participer à la réalisation de petits travaux de plafonnage et/ou de cimentage dans le respect des règles de sécurité et d’hygiène ;
* tenir et de compléter un carnet de stage décrivant :
* le contexte professionnel au sein de l’entreprise,
* les différents travaux exécutés ;
* s’insérer dans une équipe de travail.
  1. **Titres pouvant en tenir lieu**

Attestations de réussite des unités d’enseignement suivantes : *Introduction à la sécurité et à l’hygiène des métiers du parachèvement du gros-œuvre ; Dessin technique de construction ; Initiation aux techniques de communication professionnelle ; Plafonnage intérieur : les murs ; Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre 1 ; Stage d’insertion : plafonneur/cimentier.*

1. **ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

Pour atteindre le **seuil de réussite**, l'étudiant sera capable :

*au départ d’une situation professionnellement significative, (réalisation d’une cloison intérieure* *comprenant un mur plein avec un retour à 90° et une amorce centrale à 90°.*

*- La finition de la cloison est de type « prête pour le peintre ».)*

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène,*

*d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

*dans le respect du délai imparti*

* d’implanter une cloison intérieure en carreaux de plâtre, comprenant un mur plein avec un retour à 90° et une amorce centrale à 90°.conformément au plan donné,
* en plaçant correctement les carreaux de plâtre,
* en conformant la finition de la cloison à l’état de surface exigé,
* en appliquant les techniques et modes opératoires adéquats,
* en approvisionnant en matériaux et matériel,
* en organisant rationnellement son poste de travail,
* en nettoyant et rangeant son poste de travail et son matériel,
* en triant et éliminant les déchets.

Pour la détermination du **degré de maîtrise**, il sera tenu compte des critères suivants :

* l’adéquation du mode opératoire et du matériel utilisé,
* la précision du vocabulaire utilisé,
* le niveau de qualité de l’organisation du travail,
* la qualité des gestes professionnels et du résultat obtenu.

1. **PROGRAMME**

L’étudiant sera capable :

*au départ d’une situation professionnellement significative (réalisation d’une cloison intérieure comprenant un mur plein avec un retour à 90° et une amorce centrale à 90°.*

*- La finition de la cloison est de type « prête pour le peintre ».)*

*en disposant de la documentation technique appropriée (dossier technique, plan architectural, schéma unifilaires, schéma de position côtés, textes législatifs et réglementaires de la profession…),*

*en disposant du matériel, des consommables et de l’équipement en quantité suffisante et dans le respect des différentes règlementations en vigueur,*

*en utilisant le vocabulaire technique adapté de la spécialité,*

*sur base d’une fiche (document-type) pour la transmission d’information du travail réalisé (rapport d’intervention),*

*dans le respect des consignes, des réglementations en vigueur, des règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et d’environnement,*

*en développant des compétences de communication,*

*en toute autonomie de décision et d’exécution.*…. ;

* 1. **En montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre : technologie**
* d’analyser le travail demandé.
* d’envisager la préparation du poste de travail en détaillant les caractéristiques et les domaines d’application.
* de monter une cloison en carreaux de plâtre :
* maîtriser les conventions de dessin d’un plan ou d’un croquis
* décrire les guides de montage
* décrire et expliquer les phases de mise en œuvre d’une baie
* identifier et caractériser :
* les matériaux d’étanchéité
  + types (profilés en U, feuilles de polyéthylène, mousse polyuréthane …)
  + propriétés
  + placement
  + matériel et outillage nécessaires
* les colles pour carreaux de plâtre :
  + préparation (proportions, fiche technique du fabricant, réalisation du mortier de colle

matériel et outillage nécessaires

* les carreaux de plâtre :
  + types (hydrofuges, acoustiques, classiques, alvéolés)
  + propriétés
  + placement.
* de réaliser la finition de la cloison en identifiant et caractérisant les produits de finition
* d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de respect de l’environnement

**4.2 En montage de cloisons en plaques de plâtre : travaux pratiques**

* d’analyser le travail demandé
* de préparer le poste de travail
* de monter une cloison en carreaux de plâtre :
* implanter la cloison à partir d’un plan  ou d’un croquis et/ou de consignes
  + s’assurer que le support de traçage soit propre
  + tracer les alignements et équerrages
  + vérifier l’équerrage et les alignements
* mesurer et découper les guides de montage
* positionner les guides selon la technique
* régler les guides d’aplomb
* placer et réaliser les différents systèmes de création de baies (cornières en U, linteaux préfabriqués, caissons ou éléments préfabriqués…)
* poser la membrane ou le profil d’étanchéité selon la technique adéquate aux endroits nécessaires
* assurer la continuité de l’étanchéité
* préparer le mortier de collage manuellement ou mécaniquement suivant les indications du fabricant et suivant l’importance du travail à réaliser
* placer les carreaux de plâtre selon le plan, contre les profils et lattes de montage
* coller les assises des carreaux en "appareil"
* couper les carreaux pour réaliser les angles
* mesurer, tracer et couper les pièces de remplissage ou d'appoint
* contrôler et corriger la position des carreaux
* de réaliser la finition de la cloison :
* assurer la finition correcte au niveau :
  + des surfaces
  + des liaisons cloison - mur – plafond
  + des angles
  + des joints (retirer les excédents de colle)
* appliquer un enduit de finition spécifique
* d’appliquer les règles de sécurité, d’hygiène, d’ergonomie et de respect de l’environnement.

1. **CHARGE(S) DE COURS**

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L’expert devra justifier de compétences particulières issues d’une expérience professionnelle actualisée.

1. **CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Il est recommandé un groupe de 15 étudiants maximum.

1. **HORAIRE MINIMUM DE L’UNITE D'ENSEIGNEMENT**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **7.1. Dénomination des cours** | **Classement des cours** | **Code U** | **Nombre de périodes** |
| **Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre niveau 2** | **CT** | **J** | 16 |
| **Montage de cloisons intérieures en carreaux de plâtre niveau 2** | **PP** | **C** | 80 |
| **7.2. Part d’autonomie** |  | **P** | 24 |
| **Total des périodes** |  |  | **120** |